

L'ASIC s'inquiète de l'instauration d'une surveillance massive et sans garde-fou

L'Association des services internet communautaires (ASIC) a publié le 8 avril 2015 son point de vue sur le projet de loi relatif au renseignement. Si le texte légalise des pratiques existantes, le dispositif des "boîtes noires" est de nature à instituer une "surveillance massive" qui sera, par la suite, exploitée pour procéder à des opérations de surveillance plus ciblées. En effet, ces boîtes noires reposent sur une analyse en temps réels de l'ensemble des données qui circulent sur les réseaux des opérateurs (meta données des emails, URL des sites visités) mais aussi des plateformes d'hébergement (cercles des réseaux sociaux, historique des vidéos, etc.). Cela signifie également un bon dans les méthodes de renseignement qui, jusqu'alors, se limitaient à des données techniques. Par l'intermédiaire des boîtes noires, il s'agit bien de données de contenus et de comportement qui seront collectées. L'ASIC s'associe donc aux nombreuses voix d'ores et déjà exprimées par des représentants de la société civile, de professions ou par des institutions, et demande au Parlement la suppression pure et simple de ce dispositif technique.